

## Sanofi nous montre un « monde d'après » qui ne doit pas être !

**Paris, le jeudi 14 mai 2020 – La déclaration de Sanofi d'une disponibilité exclusive d'un éventuel vaccin pour les États-Unis, implique des décisions de politiques publiques qui imposent le bien commun aux intérêts particuliers.**

Sanofi a parlé vrai. Dans son monde, celui qui apporte l'argent pour la recherche bénéficie du médicament d'abord. Le gouvernement américain a mis à disposition du laboratoire 30 millions de dollars pour une recherche, les États-Unis auraient droit à une protection avant tout autre habitant-e du reste de la planète.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, dont on a mis le texte sur des centaines de gares en France à l'occasion des soixante-dix ans de son adoption à l'ONU, dit pourtant : « *Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde (...)* Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires (...) ».

Sanofi a parlé vrai. Il nous a dit qu'on doit rester zen, que l'Europe aurait accès au vaccin quelques semaines après les États-Unis. Dans le monde des multinationales du médicament, les pays en développement attendront une fois de plus que l'innovation soit mise au service du plus grand nombre et des besoins essentiels de l'humanité, sans distinction. Cela ne lui pose sans doute aucun problème. À nous oui, cela pose un énorme problème. Celui d'un monde où le plus fort impose sa loi, un monde qui considère que le succès va avec l'accroissement des inégalités.

Sanofi a parlé vrai. Il nous dit qu'il n'est pas un acteur du bien commun, du bien public. C'est aussi le cas de l'essentiel des acteurs privés du médicament. Ce n'est pas d'aujourd'hui et cela traverse trop nos sociétés. Il suffit de voir la disproportion qui existe entre les investissements et les profits d'une recherche médicale qui est inscrite dans l'économie du capitalisme financier.

Au centre de leur modèle de société, Sanofi et ses pairs n'ont donc ni le bien commun, ni les biens communs. Pour nous, actrices et acteurs de la solidarité internationale, le bien commun est au centre. Dans notre monde, la recherche médicale est un bien commun. Non seulement les financements publics doivent mobiliser la recherche hors des mécanismes du marché, mais, quels que soient les financements, les produits médicaux qui sont au fondement du droit à la santé doivent être des biens publics gérés selon l'esprit et la lettre de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il se trouve que Sanofi est une entreprise liée à la France. Une ministre vient d'en déduire que l'éventuel vaccin devra donc y être disponible dans notre pays aussi. Une autre voix ajoute l'argument des 150 millions d'euros de crédits impôts-recherche dont bénéficie l'entreprise.

Coordination SUD, comme toutes celles et tous ceux qui pensent le monde comme un tout, attend avec la plus grande impatience que le gouvernement s'exprime et agisse au niveau international, par des faits qui montrent ce que doit être à son sens le « monde d'après » pour l'accès à la santé, ici bien sûr et, tout aussi important, là où les pays ne contribueront pas financièrement à la recherche d'un vaccin.

Ce qu'il en sera du vaccin nous dira beaucoup de ce que veulent pour le monde de demain ceux et celles qui sont les détenteurs et détentrices de la puissance économique et du pouvoir politique.

\*\*\*\*\*

### Contact presse

Bénédicte Bimoko, [bimoko@coordinationsud.org](mailto:bimoko@coordinationsud.org) - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

### Rassembler et agir pour la solidarité internationale

**Coordination SUD** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

#### Coordination SUD

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale  
14 passage Dubail · 75010 Paris  
Tél. 01 44 72 93 72  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)